

Sektion für Landwirtschaft
Section for Agriculture
Section d'Agriculture
Sección de Agricultura

**BIODYNAMIC
FEDERATION** 

Conseil international de biodynamie

Systeme de qualité par les pairs-

Directrices et règlements

<https://www.biodynamic-advisors.org/>

Section for Agriculture at the Goetheanum
Hügelweg 59
4143 Dornach
Switzerland
www.sektion-landwirtschaft.org
sarah.sommer@goetheanum.ch

Biodynamic Federation Demeter International e. V.
Hauptstrasse 82
70771 Echterdingen
Germany
www.demeter.net
petra.derkzen@demeter.net

Juillet 2021

Contenu

1. Introduction et vision	3
1.1. Assurance et développement de qualité.....	3
2. Demande de participation	4
2.1. Condition de participation	4
2.2. Procédure.....	4
2.3. Contribution financière	4
3. Charte des conseillers et consultants en agriculture biodynamique	4
4. Critères de qualité	5
4.1. Qualification supplémentaire Demeter	5
5. Examen du développement de qualité / Examen par les pairs / Peer Review.....	6
5.1. Qualification supplémentaire Demeter	6
6. La liste de vérification	7
6.1. Qualification supplémentaire Demeter	7
7. Dossier.....	8
7.1. Profil de compétences.....	8
7.2. Concept.....	8
8. Questions pour l'autoréflexion	8
9. Comité de qualification	8
10. Rejet/Exclusion.....	9
11. Médiateur/droit d'appel	9
Annexe :	1
<i>Questions directrices pour l'autoréflexion</i>	<i>1</i>

1. Introduction et vision

L'impulsion pour la création d'un nouveau système d'évaluation de qualité par les pairs est venue à l'origine du groupe de conseillers en biodynamie et a été mise en œuvre avec l'aide de la Section d'Agriculture et Demeter International. Ce système d'évaluation de qualité par les pairs, développé dans le cadre d'un processus participatif, combine les besoins d'un large éventail d'acteurs concernés : les conseillers à la recherche d'un certain engagement commun, en particulier dans le travail de conseil international ; les agriculteurs biodynamiques potentiels qui cherchent du conseil pour qu'ils trouvent des contacts via ce système, ainsi que des informations et une transparence accrues ; et même des associations, des chefs de projet qui peuvent obtenir les informations dont ils ont besoin en ligne sur le portail d'information. Ce système de qualité offre également une vue d'ensemble des exigences spécifiques et une plus grande transparence aux futurs conseillers. Si certains critères minimaux doivent être remplis pour participer au système de qualité, celui-ci tient également compte des différents profils individuels des conseillers. Ce type d'assurance de qualité participative et de développement traduit l'appréciation de la diversité ainsi que la demande de conseils qualitatifs et responsables en biodynamie, tels que promus par la Section d'Agriculture et Biodynamic Federation-Demeter International (BFDI).

En tant qu'outil de qualification transnational, le système international de qualité par les pairs des conseillers en biodynamie vise à créer une base commune pour un conseil en biodynamie de qualité. Ensemble, nous souhaitons former un réseau de conseillers nationaux et internationaux qui ont pour objectif de renforcer et de développer davantage le mouvement biodynamique. Les conseillers s'engagent donc à respecter les principes convenus d'un commun accord en services de conseil en biodynamie en signant une **charte**.

1.1. Assurance et développement de qualité

La participation est ouverte à tous les conseillers et formateurs expérimentés en biodynamie qui souhaitent transmettre des connaissances en biodynamie au niveau national ou international. L'entrée dans le système qualité exige un certain nombre de **critères minimaux** qui doivent être remplis et documentés.

Grâce à l'autoréflexion continue et au perfectionnement professionnel périodique, il est possible d'offrir un travail de conseil en biodynamie de haute qualité. L'évaluation et l'examen critique de notre propre activité et de nos méthodes de travail permettent d'identifier les lacunes dans les connaissances et de faire progresser notre développement individuel par des formations continues adaptées. Un **dossier personnel** peut servir d'outil pour soutenir ce processus individuel.

Un **examen du développement de qualité** avec deux collègues au lieu dès l'entrée dans le système qualité et tous les trois ans par la suite, afin de garantir et d'assurer davantage la qualité du service de conseil biodynamique et de garantir l'instauration de la transparence et de la confiance. Dans le cas de la **qualification supplémentaire Demeter**, un comité de qualification décide de la demande d'admission sur la base du **résumé du dossier, la liste de vérification et d'un résumé écrit de l'examen de développement de qualité** réalisé avec deux collègues qualifiés Demeter.

2. Demande de participation

2.1. Condition de participation

Tous les conseillers en agriculture biodynamique peuvent s'inscrire pour participer au système d'évaluation de qualité par les pairs et être référencés dans le répertoire. Ils répondent aux critères minimaux et signent la charte du conseil en biodynamie.

2.2. Procédure

1. Lecture du guide du système d'évaluation de qualité par les pairs pour les conseillers en biodynamie ;
2. Inscription en ligne (<https://www.biodynamic-advisors.org/>) et signature de la charte. Le profil enregistré n'est pas encore public ;
3. Confirmation des critères minimaux de qualité et demande d'intégration dans le système qualité en ligne, candidature facultative à la qualification complémentaire Demeter ;
4. Création d'un dossier individuel avec un concept et un profil de compétences (voir section 7) ;
5. Organisation d'un examen de développement de qualité avec deux collègues du système qualité/peer review (voir section 5). Dans le cas de la qualification supplémentaire Demeter, cet examen par les pairs doit avoir lieu avec deux conseillers Demeter qualifiés. L'examen est basé sur le dossier individuel et la liste de vérification (voir templates) ;
6. La confirmation ou le rejet de l'adhésion au système qualité doit être officiellement communiqué au candidat par les collègues via le lien de confirmation/rejet, préalablement transmis par le système qualité en ligne ;
7. Création d'un profil public en ligne ;
8. Le profil public en ligne du conseiller sera publié lorsque la procédure d'admission sera terminée. L'admission est complète lorsque l'examen de développement de qualité a été effectué et a été positivement confirmé dans le système par les collègues par e-mail. Dans le cas de la qualification supplémentaire Demeter, la liste de vérification est envoyée au coordinateur responsable chez Biodynamic Federation-Demeter International (BFDI) et la décision d'admission est prise par un comité de qualification ;
9. Garantie de qualité et de développement par l'auto-réflexion continue et la formation continue ;
10. L'examen par les pairs doit avoir lieu tous les trois ans (voir section 5). L'organisation de l'examen relève de la responsabilité du conseiller et le dossier devrait être mis à jour en conséquence ;
11. Le profil public devrait être mis à jour continuellement et au moins une fois par an ;

2.3. Contribution financière

La contribution financière annuelle des conseillers n'a pas encore été décidée.

3. Charte des conseillers et consultants en agriculture biodynamique

Cette charte présente les principes de la méthode de conseil en biodynamie qui ont fait l'objet d'un accord commun. Elle est à la base du système qualité et traite de questions éthiques telles que la transparence, le respect, la liberté de choix et la confidentialité, ainsi que l'engagement professionnel et personnel dans le mouvement biodynamique. La charte a été élaborée en 2015. La version actuelle peut être téléchargée sur <https://www.biodynamic-advisors.org/>.

Note : Si la charte est modifiée ou réécrite, le conseiller sera automatiquement appelé pour vérifier et signer à nouveau la charte.

4. Critères de qualité

L'accès au système de qualité exige un certain nombre de critères minimaux pour garantir un niveau adéquat d'expérience pratique et de professionnalisme :

- Expérience pratique en agriculture biodynamique (formation professionnelle dans une ferme biodynamique/Demeter ou expérience en agriculture biodynamique)
- ET une formation professionnelle en agriculture OU un diplôme universitaire en agronomie
- OU formation ou expérience comparable

Les critères minimaux doivent être remplis et documentés. Les documents doivent être présentés lors du premier **examen du développement de qualité** et le contrôle et l'admission seront effectués par deux collègues du système qualité sur la base de la liste de vérification. Les documents ne sont pas téléchargés ou envoyés à une organisation, mais conservés par le conseiller lui-même comme preuve (dans le **dossier**, voir section 7). Vous trouverez des informations sur la procédure de vérification et la décision au chapitre 5.

4.1. Qualification supplémentaire Demeter

La qualification Demeter peut être acquise en supplément. Une qualification Demeter donne la possibilité d'effectuer un travail de conseil en reconversion pour la certification des fermes par Demeter International. La qualification supplémentaire Demeter sera visible dans la base de données consultative et sur le site Internet de BFDI. Les critères minimaux pour la qualification supplémentaire Demeter sont les suivants:

Compétences professionnelles

- 5 ans d'expérience pratique en agriculture biodynamique, formation professionnelle dans une ferme biodynamique
- ET une formation professionnelle en agriculture OU un diplôme universitaire en agronomie
- OU formation ou expérience comparable

Connaissance des normes et conversion

- Connaissance approfondie des réglementations biologiques et des réglementations Demeter du pays d'origine et d'exportation
- Connaissance approfondie des normes internationales Demeter

Compétences en matière de processus de conversion

- Capacité à donner des conseils, dans des situations spécifiques, sur la manière dont l'utilisation des préparations biodynamiques et d'autres pratiques biodynamiques peut être intégrée de manière durable dans l'exploitation
- Capacité d'analyser la situation de départ par rapport aux normes internationales Demeter, en tenant compte également du règlement biologique pertinent
- Capacité de formuler clairement et de communiquer par écrit les étapes nécessaires à la conversion

Les critères approfondis doivent également être remplis et documentés. Les documents doivent être présentés aux deux pairs vérificateurs choisis lors de la première réunion de développement de la qualité. En outre, le candidat doit préparer un résumé (max. 2 pages/6000 caractères) de son CV et de son portfolio et l'envoyer à ses pairs vérificateurs. Vous trouverez des informations sur l'examen et la décision au chapitre 5.

5. Examen du développement de qualité / Examen par les pairs / Peer Review

Un examen du développement de qualité effectué par deux pairs (collègues) est l'élément clé du système de qualité vise à garantir et à développer davantage la qualité du service de conseil en biodynamie, en assurant la transparence et la confiance. Dans un sens, les participants sont des auditeurs et, dans un autre, ils font l'objet d'un audit. Chaque participant assume donc l'entière responsabilité des décisions et des rapports. Cet examen par les pairs remplit donc une part importante de la tâche que remplirait sinon une autorité supérieure.

L'examen du développement de qualité a lieu à l'entrée dans le système qualité et ensuite tous les trois ans et est toujours mené par deux collègues du système qualité. Le candidat/conseiller est responsable de l'organisation de la réunion.

Vérification des critères et décision

L'examen du développement de qualité est basé sur le **dossier** personnel et la **liste de vérification**. Les critères minimaux et obligatoires sont également examinés dans ce cadre et leur documentation transmise. Un résumé/rapport écrit de la discussion sur l'examen du développement de qualité doit être préparé et accepté par les trois parties. La confirmation ou le rejet de l'inclusion dans le système qualité doit être officiellement communiqué au candidat par les collègues via le lien de confirmation/rejet, reçu au préalable du système en ligne. Les noms des pairs évaluateurs sont indiqués dans le profil en ligne du conseiller.

5.1. Qualification supplémentaire Demeter

Pour la qualification supplémentaire Demeter, l'examen du développement de qualité est effectué avec deux collègues du système qualité déjà titulaires de la qualification Demeter.

Vérification des critères (approfondis)

Même si la qualification Demeter supplémentaire est demandée, l'acceptation/la confirmation ou le rejet dans le système de qualité (voir les critères minimaux) doit être officiellement communiqué au candidat par les collègues vérificateurs par les pairs via le lien de confirmation/rejet envoyé par le système en ligne. Les noms des pairs vérificateurs sont indiqués dans le profil en ligne du conseiller.

Les critères étendus de la qualification Demeter sont également vérifiés au cours de cet examen à l'aide de la liste de vérification des critères. En outre, le candidat doit préparer un résumé (max. 2 pages/6000 caractères) de son CV et de son dossier et l'envoyer à ses pairs évaluateurs (voir templates). Ceux-ci envoient à leur tour ces résumés, ainsi que la liste de vérification complétée et le rapport écrit de l'examen par les pairs au coordinateur du BFDI.

Décision

La décision concernant la qualification supplémentaire Demeter est ensuite prise par un comité de qualification sur la base de la liste de vérification envoyée par les collègues évaluateurs et du rapport écrit, et communiquée officiellement par le coordinateur du BFDI via le lien de confirmation/rejet. En outre, le conseiller reçoit une lettre dans laquelle la décision est justifiée et les attentes ou exigences sont énoncées. Cette lettre sert à son tour de base aux discussions ultérieures sur le développement de la qualité.

Si la qualification Demeter est obtenue, cela est communiqué par le logo dans le répertoire de conseil. Il est de la responsabilité du conseiller de remplir le profil public de manière sincère.

Logo pour les conseillers accrédités Demeter et contrat de licence pour l'utilisation de la marque.

Si la qualification Demeter est obtenue, cela sera communiqué de cette manière via le logo dans l'annuaire de conseil. Il est de la responsabilité du conseiller de remplir le profil public de manière véridique.

Les conseillers qui obtiennent la qualification supplémentaire Demeter dans le système de qualité peuvent utiliser le logo des conseillers Demeter dans leur communication professionnelle personnelle. Afin de garantir contractuellement l'utilisation de la marque, la relation contractuelle est réglée par une déclaration de consentement lors de la procédure d'enregistrement.

6. La liste de vérification

Avec le dossier, cette liste de vérification des critères constitue la base de l'examen du développement de qualité (examen par les pairs). L'examen du développement de qualité avec deux collègues sert d'une part à vérifier les critères minimaux et d'autre part à un entretien de développement sur le dossier individuel de conseil, y compris le concept de conseil et le profil de compétence. Cette liste de vérification énumère les critères minimaux requis ainsi que des conseils sur la manière de les vérifier. Vous trouverez la liste de vérification ainsi que des informations sur les possibilités de vérification dans un document supplémentaire.

6.1. Qualification supplémentaire Demeter

Si une qualification Demeter est visée, la liste de vérification complétée et le résumé écrit doivent être envoyés au coordinateur de Demeter International après l'examen de développement de qualité. La décision finale sur l'admission sera ensuite prise par le Comité de qualification, sur la base de la liste de vérification complétée et le résumé écrit. Par conséquent, le résumé/rapport écrit d'examen du développement de qualité doit être suffisamment complet pour que le comité de qualification puisse comprendre comment les critères minimaux requis ont été vérifiés. Cela peut être fait en décrivant les collègues dans le résumé/rapport écrit et/ou en ajoutant des annexes pertinentes. En cas d'ambiguïté, le comité de qualification peut exiger certaines preuves. Pour éviter que de telles circonstances ne se produisent, veuillez-vous assurer que le résumé/rapport écrit contient suffisamment d'informations et de clarté pour permettre de bien saisir l'examen par les pairs et la vérification des critères. Pour des informations détaillées, veuillez consulter le document supplémentaire « Modèle vérification et rapport ».

7. Dossier

Le dossier est l'outil de travail du conseiller et devrait être mis à jour régulièrement et au moins tous les trois ans. Le dossier personnel n'a pas besoin d'être envoyé par courriel ou téléchargé, mais il fournit une base pour l'examen du développement de qualité qui a lieu tous les trois ans. Le dossier contient deux éléments de base :

7.1. Profil de compétences

Le profil de compétences est basé sur le Curriculum Vitae avec les certificats et les références qui l'accompagnent, où les critères minimaux remplis (voir section 4.) doivent être documentés. Le profil de compétences indique également l'expérience, les compétences et l'expertise en matière de conseil biodynamique (aptitudes professionnelles, aptitudes méthodologiques, aptitudes personnelles et sociales). D'autres formations, la participation à des réunions consultatives et la réflexion sur les développements actuels de la biodynamie sont attendues. Le profil de compétences devrait être mis à jour régulièrement et au moins tous les trois ans.

7.2. Concept

Le concept de conseil - en tant qu'élément supplémentaire du dossier - couvre les points importants de la propre pratique de conseil du conseiller. Il peut contenir l'attitude de base et la pratique consultative du conseiller, des références à la théorie, aux objectifs, à la méthodologie, à la méthode de communication, au processus contractuel, aux commentaires du client, à l'évaluation, etc. Le concept devrait être mis à jour régulièrement et au moins tous les trois ans.

8. Questions pour l'autoréflexion

En février 2019, en collaboration avec des conseillers en biodynamie, des questions ont été élaborées qui pourraient être utiles à l'autoréflexion et à l'évaluation de son propre travail, ou à la création d'un dossier individuel. Ces questions peuvent également servir pour se préparer l'examen du développement de qualité. Les questions à l'appui se trouvent en annexe.

9. Comité de qualification

But

L'objectif est de statuer sur les demandes individuelles d'agrément en tant que conseiller Demeter dans le cadre du système International Qualité du Conseil. La tâche principale est d'évaluer les appréciations faites par deux conseillers Demeter accrédités sur la base de la liste de vérification, du résumé écrit et du résumé du dossier et de décider de leur approbation. Le comité de qualification prend ses décisions à la majorité simple des voix exprimées. Les membres du comité déterminent si un conflit d'intérêts déclaré entraîne une obligation de s'abstenir dans des cas individuels. Tous les membres des comités signent une déclaration de confidentialité.

Membres

Le comité de qualification est composé d'au moins trois et au maximum cinq membres. Le comité est composé d'experts indépendants ayant une expérience en matière de conseil, de certification et d'évaluation en agriculture biodynamique. Les membres sont tenus d'agir au mieux de leurs connaissances et de leurs convictions, c'est-à-dire qu'ils sont désignés en tant que personnes individuelles et indépendantes responsables de leurs propres actions et non comme délégués ou représentants de leur pays. La représentation par d'autres personnes n'est pas autorisée.

Méthode de travail

Un coordinateur de Demeter International est chargé de convoquer et de préparer l'ordre du jour des conférences téléphoniques et, le cas échéant, de la réunion physique. Les réunions par conférence téléphonique ont lieu une fois par trimestre.

Appels

Les recours doivent être exprimés par écrit dans un délai de deux semaines à compter de la réception de la décision et doivent indiquer les motifs sur lesquels ils sont fondés. Le premier appel est traité par le comité de qualification. Si l'appel n'est pas retenu, ceci doit également être justifié par écrit.

En cas d'appels répétés, ils sont traités par le Médiateur. L'opposition doit être motivée par écrit et doit être faite dans un délai de deux semaines après réception du premier refus. Médiateur examine la documentation existante et peut inviter les deux parties à présenter des déclarations écrites ou orales. La décision du Médiateur est prise par écrit, motivée et sans appel. La décision lie toutes les parties.

10.Rejet/Exclusion

Les candidats ou conseillers qui ne satisfont pas aux exigences ou ne fournissent pas les certificats de qualité requis et ne réussissent donc pas l'examen du développement de qualité peuvent être (temporairement) exclus. Ceci s'applique si, par exemple :

- Le respect des critères minimaux n'a pas pu être prouvé lors de l'examen du développement de qualité.
- L'examen du développement de qualité n'a pas été organisé
- Les principes communs de la charte des conseillers en biodynamie n'ont pas été respectés.
- Le profil public n'a pas été rempli honnêtement.
- La cotisation annuelle n'a pas été payée

11.Médiateur/droit d'appel

Si les plaintes ne peuvent pas être clarifiées par les responsables de la Section d'agriculture ou de Demeter International, la plainte peut être soumise par écrit au médiateur. Le médiateur a une fonction consultative ou de médiation et est autorisé à procéder à toutes les clarifications nécessaires. Les démarches juridiques sont réservées aux parties concernées.

Les médiateurs élus lors de la réunion consultative à Dornach le 09.02.2020 sont

- Susanna Küffer Heer
- Thomas Lüthi

Annexe :

Questions directrices pour l'autoréflexion

Compétences professionnelles

- Comment puis-je me tenir au courant des enjeux professionnels et associatifs ? (p. ex. bulletin d'information DI, événements)
- Comment développer mes compétences méthodologiques et professionnelles ?
- Qu'est-ce que je veux apprendre l'année prochaine ? Quel est mon objectif ?
- Comment maintenir les principes (Biodynamie, Demeter) en vie ?
- Comment faire face à des questions difficiles en matière de conseil ? Ai-je les compétences professionnelles et méthodologiques pour être juste envers le client ? Est-ce que je connais mes limites ?

Compétences professionnelles et méthodologiques en matière de conseil

- Comment gérer mon dossier et mon concept de conseil ?
- Comment puis-je soutenir mes clients tout au long du processus de conseil ?
- Quels sont les défis auxquels je dois me confronter et comment y faire face ?
- Comment puis-je donner à mes clients et à d'autres personnes la possibilité de me faire part de leurs commentaires ?
- Comment me forger une opinion sur le succès de mes conseils ?

Compétences sociales et éthiques

- Avec qui et comment est-ce que je partage des questions de conseil et des sujets biodynamiques ?
- Comment puis-je établir une relation personnelle appropriée avec mes clients et mes collègues ?
- Quels sont les défis éthiques, sociaux ou interculturels auxquels je suis confronté et comment je les aborde ?